

Aujourd'hui, le risque d'une guerre entre les grandes puissances semble plus éloigné que jamais. Les menaces auxquelles nous faisons face à présent sont autres, qu'elles viennent d'acteurs non étatiques, comme les terroristes, ou de nouvelles maladies infectieuses et, de plus en plus, elles échappent au contrôle de tout pays agissant seul. De nos jours, lorsque des États constituent une menace – par exemple, ceux qui mettent au point des armes nucléaires –, ils agissent souvent au mépris du droit international. Il nous faut de nouvelles stratégies pour influencer sur leur comportement. De plus, beaucoup de pays nous menacent aujourd'hui – et menacent leurs propres citoyens – non pas par leur puissance, mais par leur fragilité. Leur effondrement crée des tragédies humanitaires et entraîne des menaces plus générales en matière de sécurité, y compris pour les Canadiens. Ces défis, qui transcendent de plus en plus les frontières nationales, exigent plus que jamais des gouvernements qu'ils recherchent des solutions durables à l'échelle multilatérale.

Le gouvernement fait face à ces menaces sur plusieurs fronts. *Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale* (PSN), publiée en

2004, présente un cadre d'intervention qui met principalement l'accent sur des stratégies nationales et nord-américaines, y compris en matière de renseignement, de planification de mesures d'urgence et de gestion des urgences, de santé publique, de sécurité des transports et de sécurité des frontières.

À l'échelle internationale, le Canada reste fermement attaché à l'ONU, pierre angulaire du système multilatéral, et aux mesures prises sous ses auspices. Cependant, nos institutions multilatérales sont surmenées. Le programme d'action relatif aux responsabilités que défend le Canada propose que la communauté internationale renouvelle son engagement envers les idéaux de la Charte de l'ONU. Le gouvernement a donc apprécié le rapport remis en 2004 par le Groupe de personnalités de haut niveau de l'ONU, intitulé *Un monde plus sûr : notre affaire à tous*, et celui présenté en 2005 par le secrétaire général de l'ONU sous le titre *Dans une liberté plus grande*, qui ensemble proposent un programme de réforme ambitieux qui intègre les questions de sécurité et de développement et qui appelle au renouvellement des institutions internationales.

Par leur leadership en ce qui concerne la politique en matière de sécurité internationale, les Affaires étrangères contribueront en particulier aux priorités suivantes du gouvernement :

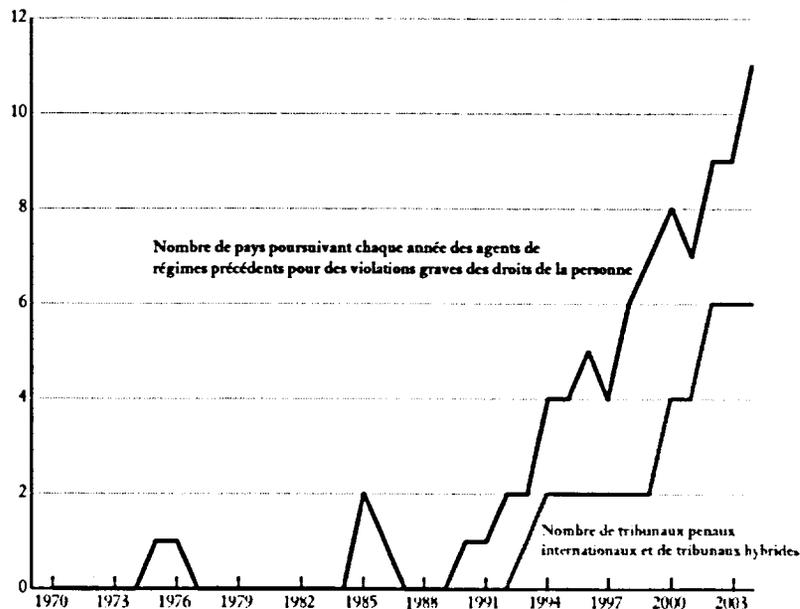
- les États en déroute ou fragiles;
- la lutte antiterroriste et la lutte contre le crime organisé;
- la lutte contre la prolifération des ADM;
- la promotion de la sécurité humaine.

ÉTATS EN DÉROUTE OU FRAGILES : LE NOUVEAU DÉFI

Parmi les nouvelles menaces auxquelles nous faisons face figurent celles qui émanent d'un grand nombre d'États fragiles et mal gouvernés. Notre stratégie face aux multiples défis que représentent

Combattre la culture de l'impunité

Croissance des efforts nationaux et internationaux pour faire traduire en justice les auteurs de violations des droits de la personne, 1970-2004



Source : Eric Nicholls, Human Security Centre, University of British Columbia, 2005